

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Mont-Carmel, tenue à la salle du Conseil municipal, ce 10 janvier 2011 à 20 h.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. LE MAIRE Denis Lévesque

MMES LES CONSEILLÈRES : Katryn April-Grant
Kelly Anctil

MM LES CONSEILLERS : Pierre Saillant
Joël Ross
Marco Dionne

Était absent : Pierre Massé

MME ODILE SOUCY, DIRECTRICE GÉNÉRALE, EST ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. Constatation du quorum, ouverture de la séance.

Le quorum étant respecté, M. le Maire déclare la séance ouverte à 20h00 et souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

M. le Maire fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Pierre Saillant

001-2011

et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant l'item « Autres sujets » ouvert.

3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 décembre 2010 et de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010.

Il est proposé par : M. Joël Ross

002-2011

et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 décembre 2010 et de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010 soient adoptés tels que soumis aux membres du conseil dans les délais requis pour l'exemption de la lecture.

4. Approbation et autorisation de paiement des comptes à payer.

Il est proposé par : M^{me} Kelly Anctil

003-2011

et résolu à l'unanimité que le conseil approuve les dépenses suivantes et autorise la Directrice générale à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

-les dépenses incompressibles pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2010, totalisant une somme de 80 451,55 \$, tel qu'il appert de la liste annexée au présent procès-verbal;

-le paiement des comptes fournisseurs, dû au 31 décembre 2010 pour un total de 47 637,29 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements automatiques annexés au présent procès-verbal.

5. Avis de motion modifiant le règlement 91-1985.

M. Marco Dionne conseiller de la Municipalité de Mont-Carmel donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance ordinaire future de ce conseil d'un règlement modifiant certaine disposition du règlement 91-1985.

004-2011

6. Approbation du paiement de la cotisation annuelle au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent (CRSBP).

CONSIDÉRANT l'obligation de payer une cotisation annuelle au CRSBP pour être reconnue comme une bibliothèque publique et bénéficier des avantages de prêt de livres.

Il est proposé par : M^{me} Katryn April-Grant

005-2011

et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement de la cotisation annuelle d'un montant de 5 449,73 \$ incluant les taxes et le paiement de la licence symphony au montant de 500,35 \$ taxes incluses.

7. Renouvellement de la cotisation à l'Association des directeurs municipaux.

CONSIDÉRANT les services offerts par l'Association des directeurs municipaux du Québec.

Il est proposé par : M. Pierre Saillant

010-2011

et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion au montant de 535,00 \$ avant taxes à l'Association des directeurs municipaux du Québec.

8. Résolution pour accepter le dépôt de l'étude de la Forêt Communale au lac de l'Est.

CONSIDÉRANT la réalisation d'une étude sur les potentiels et les concepts de l'évolution de la forêt communale en intégrant le pourtour du Lac de l'Est;

CONSIDÉRANT que cette étude est réalisée dans le cadre du laboratoire rural obtenu du Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire et en fonction de la venue d'une politique sur les forêts de proximité;

CONSIDÉRANT que la municipalité a déposé une demande à l'effet d'obtenir un territoire en forêt de proximité.

Il est proposé par : M. Joël Ross

007-2011

et résolu à l'unanimité d'adopter le dépôt de l'étude réalisé par Services forestiers Grand Portage et Bruno Chabot, ingénieur forestier conseil pour un montant de 16 800,00 \$ avant taxes, la participation financière de volet 2 sur ce projet étant de 6 155,00 \$, le solde étant payable par la Corporation de la forêt communale de Mont-Carmel.

9. Reconduction de l'entente pour des services de consultations juridiques dit « Première ligne ».

CONSIDÉRANT les besoins ponctuels de consultation juridique pour la Municipalité sur divers sujets.

Il est proposé par : M. Marco Dionne

008-2011

et résolu à l'unanimité que le conseil reconduise l'entente de service intervenue avec la Firme Moreau avocats Inc. pour un montant forfaitaire annuel de 500,00 \$.

10. Nomination d'un membre de la Corporation de la Forêt Communale de Mont-Carmel.

CONSIDÉRANT la démission d'un administrateur de la Corporation de la forêt Communale de Mont-Carmel;

CONSIDÉRANT les projets à venir de la Corporation gravitent beaucoup autour du Lac de L'Est;

CONSIDÉRANT l'intérêt démontré par M. Pierre Saillant.

Il est proposé par : M^{me} Kelly Anctil

009-2011

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme M. Pierre Saillant au titre d'administrateur de la Corporation de la forêt Communale de Mont-Carmel.

11. Dépôt d'une correspondance d'un membre du conseil.

La secrétaire trésorière procède au dépôt de la lettre de démission de M. Pierre Massé conseiller, reçu en date de 4 janvier 2011. M^{me} Soucy avise le conseil de la vacance au siège no 3 et que le jour du scrutin est établi au 20 mars 2011.

12. Résolution pour procéder à une prévision budgétaire pour dépense d'élection.

CONSIDÉRANT qu'il n'a pas été budgété de dépense pour élection;

CONSIDÉRANT qu'il est possible que la municipalité se doit d'engager quelqu'un à forfait dépendamment s'il y a élection ou non.

Il est proposé par : M^{me} Kelly Anctil

009-2011

et résolu à l'unanimité que le conseil autorise un montant de 5 000,00 \$ à être pourvu à même le surplus accumulé pour les dépenses électorales.

13. Résolution d'appui à l'HLM de Mont-Carmel.

CONSIDÉRANT que les 544 offices d'habitation au Québec ont produit un bilan de santé qui prouve la nécessité de réaliser d'importants travaux dans les habitations à loyer modique (HLM);

CONSIDÉRANT que le gouvernement fédéral est en partie responsable de cette situation en n'ayant pas suffisamment investi dans l'entretien et la rénovation des HLM réalisés au Québec depuis le début des années 70;

CONSIDÉRANT que les 65 000 ménages habitant les HLM au Québec comptent sur ces travaux pour améliorer leur qualité de vie;

CONSIDÉRANT que ces travaux permettront de protéger la pérennité d'un parc évalué à plus de 7 milliards \$, de réaliser d'importantes économies d'énergie et de supporter la création locale d'emplois dans toutes les régions du Québec;

CONSIDÉRANT que la Société d'habitation du Québec a besoin d'une contribution financière adéquate de la part du gouvernement fédéral pour compléter le plan de rénovation qu'elle a mis en place.

Il est proposé par : M. Marco Dionne

009-2011

et résolu à l'unanimité que le conseil appui cette pétition et demande au gouvernement du Canada de verser les fonds publics nécessaires pour permettre à la Société d'habitation du Québec de compléter son plan de rénovation des HLM, incluant le déficit d'entretien accumulé et qu'une copie de cette résolution soit transmise à la chambre des communes.

14. Demande d'appui financier.

1. Trans-Apte : gratuité de la salle pour assemblée générale
2. Table de l'agriculture et du bioalimentaire de la MRC : Plan de communication.
3. Taekwondo : gratuité de la salle saison 2011.

Il est proposé par : M. Pierre Saillant

012-2011

et résolu à l'unanimité que le conseil autorise de versé les sommes suivantes :

1. Trans-Apte : Autorise la gratuité de la salle pour la tenue de l'assemblée générale de Trans-Apte. M. Marco Dionne considère un conflit d'intérêts, il se retire de la décision du

conseil.

2. Table de l'agriculture et du bioalimentaire de la MRC du Kamouraska : Le Conseil considère la contribution du pacte rural de la MRC comme étant une contribution municipale et n'amènera pas d'autre participation financière.
3. Taekwondo : le conseil autorise la gratuité de la salle pour l'hiver 2011, parallèlement à une démarche de plan d'action de la part de l'école et des parents pour augmenter le recrutement dans les autres municipalités, les activités de financement ou toute autre forme d'autofinancement. M. Joël Ross considère un conflit d'intérêts, il se retire de la décision du conseil.

3. Correspondance et varia.

Motion de remerciement à M. Pierre Massé

M. le maire et les conseillers(ères) sont unanimes à faire une motion de remerciement à M. Pierre Massé pour toutes les années d'implication et de dévouement envers la Municipalité. La justesse de ces interventions ont contribué à ce que notre conseil prennent des décisions expérimentées et équitables au bénéfice de la population.

4. Période de questions.

Aucune question.

5. Fin de la séance.

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par : M. Marco Dionne

013-2011

Et résolu à l'unanimité que la séance soit close à 20h30.

M. Denis Lévesque
Maire

Mme Odile Soucy
Directrice Générale,
secrétaire-trésorière

Le maire en signant le présent procès-verbal reconnaît avoir signé toutes les résolutions.